

été un pasteur protestant du nom de James, habitant de Quembanc ou Quenibanc ou Kimmibunk, Etat du Maine, fut capturée aussi et amenée à Saint-François. Dover et Quembanc sont situés sur le bord de la mer, dans le région parcourue en 1703 par la troupe de Leneuf de Beaubassin. Ces deux enfants étaient peut-être du nombre de ceux que le Révérend John Williams a vus en 1704 à Saint-François-du-Lac. Ils peuvent aussi avoir été enlevés par des bandes de Sauvages qui opéraient isolément dans les colonies anglaises.

Le nom de " James " et la qualification de " ministre protestant " ne se justifient par d'autre preuve que la tradition populaire. Le document du 26 février 1768 que je citerai plus tard fait supposer que Samuel Gill ne savait pas le nom de la localité d'où il avait été enlevé, ou bien que ses enfants n'en avaient point gardé le souvenir.

M. l'abbé Maurault fait descendre Samuel Gill du caporal Gill, etc, mais c'est pure imagination. Il ne suffit pas d'avoir rencontré un nom quelque part pour établir une parenté avec un autre nom. Tout récemment la même chose m'est arrivée : on a voulu me rattacher à une famille étrangère à la mienne et dont je savais l'histoire—de sorte que j'ai édifié mes " parents " sur leurs origines.

C'est à Gilttown, dans le Massachusetts que fut enlevé Samuel Gill, dit M. Maurault. Or, ce village de Gilttown a été fondé il y a soixante ans à peine. M. Maurault ne s'était donc pas renseigné ; il parlait sur un à peu près.

Il semble bien certain que en 1715 Samuel Gill était âgé de vingt ans ; donc, il était né en 1695 et s'il vint en Canada à l'âge de huit ans ce fut en 1703.

Le document de 1768 dit que mademoiselle James fut enlevée de la Nouvelle-Angleterre après Gill et qu'elle était âgé de sept ans. Nous avons de la marge entre 1703 et 1710.

Samuel est mentionné comme fils du " sergent Gill."

A défaut de dates précises tenons-nous en à la période de 1703-1710 ; pendant ces sept ou huit années les Sauvages alliés des Français ne cessèrent de faire des prisonniers chez nos voisins.

Les Abénakis dont les villages se trouvaient rapprochés des Anglais et qui craignaient d'être maltraités par ceux-ci en représailles des campagnes de 1703 et 1704, demandèrent un refuge au Canada. On les établit sur la rivière Bécancour, près des Trois-Rivières, où vivaient déjà plusieurs familles de leur nation. (1)

C'est à Saint-François-du-Lac que se réunit le gros de l'expédition qui, en 1708, sous les ordres des sieurs Saint-Ours des Chaillons et

---

(1) Documents publiés à Québec, II. 411-416 : Ferland : *Cours d'Histoires*, II. 352.